

# CODE CRIMINEL

## DU CANADA.

---

### SOMMAIRE.

---

ÉTABLISSEMENT DU CODE .....	1
-----------------------------	---

---

#### CHAPITRE I.

SECTION 1. Degrés des crimes.....	1
2. Définitions des mots et explications.....	1
3. Dispositions générales préliminaires.....	7
4. Capacité et responsabilité relativement aux crimes .....	10
5. Auteurs et complices.....	11
6. Complices après le fait.....	12
7. Lieu où seront jugés les complices avant et après le fait.....	13
8. Torts criminels.....	13

---

#### CHAPITRE II.

##### TRAHISON ET AUTRES CRIMES CONTRE L'ÉTAT.

SECTION 1. Trahison .....	15
2. Non révélation de trahison.....	20
3. Crimes contre la personne, l'autorité ou le gouvernement de la reine, inférieurs à la trahison .....	20
4. Crimes relatifs au serment d'allégeance, etc....	21
5. Crimes relatifs à l'armée et à la marine.....	22
6. Armements illégaux.....	22
7. Associations et conspirations illégales.....	22
8. Libelles contre des dignitaires étrangers.....	23

---

#### CHAPITRE III.

##### DÉLITS CONTRE LA RELIGION.

SECTION 1. Troubles apportés au culte public.....	24
2. Blasphème .....	24
3. Profanations .....	24

---

#### CHAPITRE IV.

##### DÉLITS CONTRE LE POUVOIR EXÉCUTIF GÉNÉRALEMENT.

SECTION 1. Délits relatifs à l'exercice des fonctions publiques.	25
2. Obstacles directs au pouvoir exécutif.....	27
3. Corruption des officiers publics.....	27
4. Abus du pouvoir exécutif.....	28
5. Fraudes exercées à l'égard des officiers publics.	29